CIRCONSCRIPTION DE MATOURY 1 REGINA OYAPOCK

PROGRAMME PERSONNALISÉ DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

201 - 201



Le BOEN n°31 du 31 août 2006 précise tous les aspects de la mise en œuvre des PPRE, pour:

"Les élèves qui **risquent de ne pas maîtriser les connaissances et compétences** identifiées comme indispensables par les repères du socle commun à la fin d'un cycle relèvent d'un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE). Il s'agit d'élèves rencontrant des difficultés importantes ou moyennes dont la nature laisse présager qu'elles sont susceptibles de compromettre, à court ou à moyen terme, leurs apprentissages."

le PPRE est constitué d'actions, c'est un programme adapté aux besoins de chaque élève, qui s'appuie sur les compétences acquises. Il est modulable et aussi temporaire. Sa durée est fonction de la difficulté rencontrée par l'élève, ainsi que de ses progrès.

Le PPRE est fondé sur une aide pédagogique d'équipe qui implique l'élève et associe sa famille.

Nom et Prénom: Né(e) le: École:	
École:	Année scolaire:
Enseignant(e):	Classe:

Parcours scolaire:

Année scolaire	Classe	École fréquentée	Aides antérieures
200 - 200			
200 - 200			
200 - 200			
200 - 201			
201 - 201			

Description des difficultés		

Proposition faite aux parents (ou responsable légal) et à l'enfant le :				
Commentaires:				
Besoins en maîtrise de la langue: Champs spécifiques: Langage oral Reconnaissance des mots Compréhension Vocabulaire Production d'écrits Écriture Grammaire Orthographe				
Difficulté précise ciblée par le dispositif:				
Compétences à travailler: 1. 2.				
Actions proposées en classe ou à l'école	Résultats attendus			
recions proposees en ciasse da a recoie	resultate attendas			
Besoins en mathématiques :				
Champs spécifiques : Connaissance des nombres Calcul Organisation et gestion des données Grandeurs et mesures Géométrie Difficulté précise ciblée par le dispositif :				

Compétences à travailler: 1. 2.						
Actions proposées en classe ou à l'école Organisation pédagogique (pédagogie différenciée, aide individualisée, tutorat par un pair), fréquence	Modalités d'évaluation					
Aides proposées : oulong en classe oulong dans l'école oulong à l'extérieur de l'école	Par le RASED : □ à dominante pédagogique □ à dominante rééducative □ suivi psychologique					
Aide dans l'école						
Nature de l'aide (décloisonnement, aide personnalisée,):						
RASED						
Indication de l'aide: Calendrier: Début: Fin: Périodicité:	, , ,					
Aide extérieure						
 □ CAMPS □ CMPP □ CSMI □ Implication de la famille 	□ SESSAD□ Orthophoniste□ Autre (préciser):					

Date de début d	e mise en pla	ce du dispositif:		
Bilan relatif aux	compétences	acquises par l'éle	ève et au dispositi	if mis en place :
Décision suite a	u bilan :			
□ Fin du PPRE □ Prolongation (de l'action	□ Nouveau PPRE □ Autre dispositif d'aide		
Date:				
Émargement:	Parents	Enseignant	Directeur	Intervenant
Pistes de travail	pour la proch	aine année scolai	re :	

La difficulté précise ciblée par le dispositif doit être déclinée en termes de connaissances de base en référence au socle commun de compétences et de connaissances.

Les compétences à travailler sont déterminées pour les élèves de CE1 et de CM2, en référence aux compétences de base de l'évaluation nationale et pour les autres élèves, en référence aux évaluations réalisées dans la classe.